

<https://ugtg.org/spip.php?article717>



Message de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples

- Dossier spécial LKP - Soutiens - Europe -



Date de mise en ligne lundi 2 février 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Message de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples

Soutien aux travailleurs de Guadeloupe en grève générale avec leurs organisations Que les autorités françaises cessent de faire obstruction aux négociations et donnent satisfactions aux revendications

Paris, le 29 janvier 2009

Depuis dix jours, les travailleurs, la population laborieuse et la jeunesse de Guadeloupe sont en grève générale dans l'unité avec leurs organisations, incluant toutes les organisations syndicales, pour des mesures d'urgence face à la vie chère, aux licenciements. Ils réclament notamment une augmentation de 200 euros du SMIC, une augmentation également de tous les minima sociaux et 146 revendications urgentes définies par la population laborieuse elle-même avec les 47 organisations qui composent le Collectif de grève.

L'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples qui, dès le début, leur a apporté son soutien et appuyé leur demande d'ouverture de véritables négociations, porte à la connaissance de tous les travailleurs et de toutes les organisations ouvrières et démocratiques les faits suivants dont elle vient d'être saisie :

Hier, 28 janvier, alors que des négociations étaient engagées depuis deux jours, le préfet de Guadeloupe a lu devant les délégués des 47 organisations à l'initiative de la grève une lettre du secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer, M. Yves Jego, une lettre qui constitue en réalité une pure et simple fin de non recevoir qui a choqué profondément les représentants des syndicats et des organisations présents, et les dizaines de milliers de guadeloupéens qui assistaient en direct à la radio et à la télévision aux négociations en cours.

Menaçant les grévistes et les organisations de « sanctions judiciaires », exigeant l'arrêt de la grève avant toute ouverture d'une concertation « dans un calendrier contraint » (dont le préfet de Guadeloupe qui a lu cette lettre a fixé la durée à « quatre mois »), le secrétaire d'Etat Jego a énoncé les propositions de l'Etat français pour cette « concertation » :

En réponse à la revendication de l'augmentation de 200 euros du SMIC, M. Jego offre « une prime de 200 euros dès le mois d'avril (valable pour toute l'année) aux 40 000 foyers guadeloupéens qui touchent les plus bas revenus ».

En réponse à la revendication de la « titularisation de tous les emplois précaires publics et privés », il offre au contraire au patronat « 8 284 contrats aidés soit 1550 de plus qu'en 2008 »

En réponse à la revendication de l'augmentation générale des salaires et des minima sociaux, M. Jego offre « l'assurance donnée à toutes les entreprises de Guadeloupe qu'elles ne paieront aucune charge sociale sur tous les salaires jusqu'à 1,4 SMIC (et même 1,6 SMIC pour certains secteurs comme le tourisme) ».

Sur cette base qui marque un refus d'une quelconque prise en compte des revendications formulées par les travailleurs en grève et leurs organisations, le Préfet a décidé de quitter la séance de négociations tandis que des renforts de gendarmes mobiles arrivaient en Guadeloupe dans deux avions Transal en provenance de Guyane.

Décision immédiatement rejetée par les délégués présents et qualifiée d'« inadmissible » par le député apparenté PS, M. Jalton et par le président du conseil général de Guadeloupe.

L'Entente Internationale des Travailleurs et des peuples le réaffirme : ce n'est pas par la répression, ce n'est pas par

Message de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples

le déploiement de forces de police et de gendarmerie, que l'on résoudra le conflit social en cours.

La seule solution ouvrant une issue à la grève générale dans laquelle sont engagés les travailleurs, les jeunes et toute la population laborieuse de Guadeloupe, passe d'abord et avant tout aujourd'hui par la reprise de véritables négociations, le retour du Préfet de Guadeloupe et des autres représentants de l'Etat français à la table de négociation.

L'Entente Internationale appelle tous les travailleurs, les militants, les organisations ouvrières et démocratiques à apporter leur soutien aux travailleurs et aux organisations guadeloupéennes en lutte et à exiger des autorités françaises qu'elles renoncent à faire obstruction à la libre négociation et donnent satisfaction à leurs justes revendications.

Daniel Gluckstein

Coordinateur de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples